



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

31 AOUT 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Greffe



23115574

N° d'entreprise : 0849.306.066

Nom

(en entier) : HELEXIA BELGIUM INVEST

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Avenue Louise 240 boîte 14, 1050 Bruxelles 5, Belgique

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat de commissaire

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires tenue au siège social le 5 mai 2023

Quatrième résolution :

L'assemblée marque son accord quant au renouvellement du mandat du commissaire pour une durée de trois années, à savoir le cabinet de réviseurs d'entreprises GRAND THORNTON SCRL, représenté par Monsieur Aman KUDERBUX. Le montant annuel pour l'exercice de ce mandat est fixé à 9.000 EUR (montant HTVA).

Ce mandat prendra échéance lors de l'AGO de 2026, qui portera sur l'approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2025.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale charge la SRL BST Réviseurs d'Entreprises, avenue Louise 240, bte 16 à 1050 Bruxelles, représentée par Madame Laurence LEPOUTRE, ou tout autre associé du cabinet de remplir toutes les formalités afin de déposer les comptes annuels auprès de la Banque nationale et d'effectuer également les formalités pour les publications nécessaires aux Annexes du Moniteur belge.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/09/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).